



Le Maire
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,

Aujourd'hui nous sommes à mi-mandat des élections municipales qui nous conduira jusqu'en mars 2020, et pour la 3^{ème} fois, nous avons voté nos budgets.

Je me félicite de l'approbation à l'unanimité de l'exercice 2016 des comptes administratifs des différents budgets.

Lors du dernier conseil municipal, les budgets 2017 (budget principal et assainissement) ont été approuvés à la majorité (une abstention, celle de Michel HUREAU). Le budget de la boulangerie a été adopté à l'unanimité. Ces budgets sont toujours sincères et répondent, en fonctionnement comme en investissement, aux réalisations de nécessité pour notre commune.

Je vous précise, suivant ma volonté, que nos 3 taxes locales restent inchangées malgré la restriction des dotations budgétaires de l'état. Par contre, vous constaterez, sur vos feuilles d'imposition 2017, que ces mêmes taxes appliquées par notre nouvelle communauté Commeny-Montmarault-Néris sont, elles, en augmentation. Cette année, les bases locatives qui sont

fixées par l'état augmentent de 0.4 %. Concernant nos objectifs 2017, vous trouverez dans les décisions municipales, les travaux de voirie et assainissement dont la réalisation est prévue cette année.

Les cheminements piétons avec leur mise en sécurité, route de Montluçon et rue des Thuelles sont programmés après les vacances estivales. Pour cette dernière rue, sont prévues la réfection de la chaussée, le carrefour à l'intersection des rues du Buisson et de la Fontaine, avec l'impasse des Thuelles.

Pour réaliser certaines opérations en 2018, il nous faut dès cette année, envisager des études concernant la réalisation d'une Maison d'Assistants Maternelles, confirmée par la CAF, dont les besoins sont évidents, et pour le projet de cantine qui présente quelques carences en matière d'hygiène et sécurité, de conditions de travail pour le personnel et l'accueil des enfants.

Chamblet vit bien ! Toutes nos réalisations offrent une qualité de vie à chacun, pour preuve après le recensement effectué en ce début d'année, notre population a augmenté, malgré le refus de certains

de répondre au questionnaire, ce qui n'est pas une attitude acceptable. Le résultat a une incidence directe sur nos dotations d'état. Les communes voisines n'ont pas cette même satisfaction que nous.

Dans les remerciements, félicitations à toutes les associations et en particulier au Comité des Fêtes et ses bénévoles pour leur excellente réussite de la randonnée des pissenlits. Tous les records ont été pulvérisés. Merci également au club des Aînés pour la fabrication de jeux en bois avec les enfants de l'école (Merci à Jean VIGNON, Pierre et Henri THUELIN, Jean-Pierre MICHARD, Robert LIMOGES).

Belle réussite du carnaval, remerciements aux enseignants, aux enfants, au club des Aînés, qui, en commun, ont confectionné les crêpes distribuées après le défilé et la crémation de « Carmentrau » où enfants et parents se sont léchés les babines...

Je vous invite avec le conseil municipal à assister à une réunion publique le vendredi 15 septembre 2017 à 18h30, salle polyvalente pour faire le point sur le bilan des 3 années écoulées et des perspectives des 3 prochaines. Je vous attends nombreux.

Actualités

Carnaval intergénérationnel

Tout au long de ce jeudi 6 avril, les enfants de l'école et les Aînés du club de l'Amitié ont partagé les activités carnavalesques.

Atelier crêpes

Dès le début de la matinée, les Aînés avaient mis leurs tabliers blancs et leurs toques de cuisiniers pour confectionner les crêpes avec les enfants dans leurs classes ou dans la salle André ROUX.



C'est ainsi que plusieurs centaines de crêpes cuisinées par les enfants sous le contrôle attentif des Aînés ont pu être dégustées au goûter mettant fin aux festivités de l'après-midi.



Défilé coloré

L'après-midi changement de tenue pour les Aînés revêtus de jaune fluo pour sécuriser le parcours des enfants dans les rues chamblétoises. Le maire ouvrait le cortège chamarré pour tracter le totem qui allait être brûlé dès son arrivée au complexe Gustave Piot.

Aussitôt installé, le bûcher était vite assiégré par toutes sortes de déguisements tous plus réussis les uns que les autres : pompiers, jardiniers, bergères, lutines, princesses, animaux, footballeurs ou icônes des séries télévisées. Quant aux enseignants, ils avaient retenu le thème des aliments pour leurs costumes.

Inscriptions à l'école maternelle

L'école maternelle accueille les enfants de Chamblet et Saint-Angel. Afin d'inscrire les enfants nés en 2014, Anne-Gaëlle AMIZET, directrice, sera présente à l'école (sans rendez-vous) les jeudis 4, 11, 18 mai de 16h30 à 18h, samedis matins 13 et 20 mai de 9h30 à 12h et mardi 2 mai de 8h30 à 16h30. Elle recevra sur rendez-vous si aucune date ne vous convient en appelant au 04 70 07 89 15.

N'oubliez pas de vous munir du carnet de santé de votre enfant et d'une fiche de pré-inscription. Cette fiche est établie par la mairie de votre commune sur présentation du livret de famille.

Des journées portes-ouvertes seront organisées pour la visite de l'école maternelle et de la future classe de votre enfant.

Conseil municipal du 2 février 2017

Aménagement de voirie rue de la Carrière et Côte du Chéroux

Suite aux travaux d'assainissement collectif, il convient d'effectuer les aménagements de voirie, comprenant un volet sécurité. Le chiffrage estimatif des travaux, réalisé par le bureau d'études BTM, s'élève à 133 300 € HT.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le projet d'aménagement et sollicite l'aide de l'État au titre de l'amélioration de la sécurité routière et du conseil départemental au titre du soutien aux travaux de voirie.

Le plan de financement est le suivant : État - DETR : 4 821,44 € – conseil départemental : 39 990 € – Autofinancement : 88 488,56 €.

Aménagement cheminement piétons route de Montluçon

Vu l'importance de la circulation automobile sur ce secteur, il convient de réaliser un cheminement

piétons sécurisé. Le chiffrage estimatif des travaux, réalisé par le bureau d'études BTM, s'élève à 72 000 € HT.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le projet d'aménagement et sollicite l'aide de l'État au titre de l'amélioration de la sécurité routière.

Le plan de financement est le suivant : État - DETR : 7 831,08 € – Autofinancement : 64 168,92 €.

Acquisition parcelles contre-allée agricole

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir les parcelles correspondant à la contre-allée agricole longeant la RD 39, du rond-point jusqu'en limite de commune avec Saint-Angel de même qu'une petite parcelle amorçant le chemin de Chamblet à Commeny dit de la Route Noire. Ces voies de rétablissement agricoles, construites par le département lors de l'aménagement de la RD 39, au cours des années 1990 ont vocation à être classées dans le domaine privé des communes sous la forme de chemins ruraux.

Sur proposition du conseil départemental, ces parcelles sont acquises par la commune à l'euro symbolique.

Diagnostic de raccordement au réseau d'assainissement collectif

La commune ne disposant pas des moyens techniques requis pour réaliser ce contrôle, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de confier la prestation « diagnostic assainissement collectif » au SIVOM Région Minière pour un montant de 120 € par intervention. Le remboursement de ce montant sera sollicité auprès du demandeur du diagnostic.

Secours d'urgence

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale au 31 décembre 2016, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à accorder des secours d'urgence dans la limite des crédits inscrits au budget.

Conseil municipal du 30 mars 2017

Approbation comptes de gestion 2016 budget communal – budgets annexes assainissement, boulangerie et CCAS

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016.

Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2016		
Dépenses fonctionnement 648 884,53 €	Recettes fonctionnement 862 377,13 €	Excédent fonctionnement 213 492,60 €
Dépenses investissement 569 622,67 €	Recettes investissement 493 706,06 €	Déficit investissement 75 916,61 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 109 680,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 56 256,00 €	

Compte administratif budget assainissement 2016		
Dépenses fonctionnement 33 591,89 €	Recettes fonctionnement 64 729,95 €	Excédent fonctionnement 31 138,06 €
Dépenses investissement 31 716,76 €	Recettes investissement 63 500,03 €	Excédent investissement 31 783,27 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €	

Compte administratif budget boulangerie 2016		
Dépenses fonctionnement 2 247,41 €	Recettes fonctionnement 4 921,98 €	Excédent fonctionnement 2 674,57 €
Dépenses investissement 76 229,49 €	Recettes investissement 44 805,93 €	Déficit investissement 31 423,56 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 31 936,00 €	

Compte administratif budget CCAS 2016		
Dépenses fonctionnement 4 727,71 €	Recettes fonctionnement 5 497,83 €	Excédent fonctionnement 770,12 €

Réfection chemin des Barbarattes

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser sur l'exercice 2017 les travaux de réfection du chemin des Barbarattes pour un montant estimé à 21 030 € HT et sollicite l'aide de 10 000 € de « Commeny, Montmarault Nérès Communauté » dans le cadre du fonds de concours pour l'entretien et la sécurisation des chemins de randonnées de la communauté de communes.

Réfection d'un puits impasse du Chéroux

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de restaurer ce puits situé sur un terrain communal pour un montant estimé à 1 725 € HT et sollicite l'aide de 862,50 € (50 %) de « Commeny, Montmarault Nérès Communauté » dans le cadre du fonds de concours pour contribuer à l'entretien,

la restauration, la sécurisation et la mise en valeur du petit patrimoine rural non protégé.

Aménagement de voirie et cheminement piétons rue des Thuelles

En complément des travaux réalisés sur le secteur des Terres Fortes, il convient d'aménager cette voie ainsi qu'un cheminement piétons sécurisé. Le chiffrage estimatif des travaux réalisé par le bureau d'études BTM, s'élève à 26 496 € HT.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le projet d'aménagement et sollicite l'aide de l'État au titre de l'amélioration de la sécurité routière et du conseil départemental au titre du soutien aux travaux de voirie. Le plan de financement est le suivant : État - DETR : 2 520,07 € – conseil départemental : 2 010 € – Autofinancement : 21 965,93 €.

Fixation du taux des trois taxes directes locales 2017

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 3 taxes directes locales :

Taxe d'habitation :	24,25
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,70
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	32,19

Vote du budget primitif communal 2017

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), vote le budget primitif communal de l'exercice 2017 :
Fonctionnement : 898 999,00 €
Investissement : 605 987,00 €

Vote du budget primitif annexe 2017 - assainissement

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), vote le budget primitif annexe assainissement de l'exercice 2017 :
Fonctionnement : 72 962,83 €
Investissement : 110 483,08 €

Vote du budget primitif annexe 2017 - boulangerie

Le conseil municipal, vote à l'unanimité, le budget primitif annexe boulangerie de l'exercice 2017 :
Fonctionnement : 8 074,00 €
Investissement : 34 625,00 €

Maitrise d'œuvre, aménagement de voirie rues de la Carrière et Côte du Chéroux

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, la proposition du bureau d'études BTM qui s'élève à 6 300 € HT.

Maitrise d'œuvre, réseau eaux usées rue de la Faucherelle

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, la proposition du bureau d'études BTM qui s'élève à 4 250 € HT.

Subvention provenant de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter auprès du conseil départemental une subvention à ce titre pour les travaux d'aménagement des cheminements piétons route de Montluçon, rue des Thuelles et rues de la Carrière et Côte du Chéroux.

Groupement de commandes achat d'électricité en tarification C5 (compteurs bleus)

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes pour les achats d'électricité en tarification C5 (hors éclairage public), de souscrire à l'offre de marché, et de confier la mission d'exécution comptable au SDE03.

Indemnités de fonction des élus

Le conseil municipal décide par 13 voix pour et 1 voix contre (Arnaud LAMY), de fixer le montant des indemnités avec effet rétroactif au 1er février 2017, en faisant référence au nouvel indice brut terminal de la fonction publique.

Une nouvelle conseillère municipale



Suite à la démission de Claude Batisse pour raisons professionnelles, Joséphine SILVA a été installée lors du conseil municipal du 30 mars. Elle est membre de la commission communication, culture, salle polyvalente, vie associative, jeunesse et sports, comité rédaction Camulus.

Commémoration du 19 mars 1962

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation de l'ARAC de Commentry. Des gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité. Après lecture des communiqués par André ROUX et Alain CHANIER il a été procédé à l'appel aux morts, puis la sonnerie aux morts a retenti suivie de La Marseillaise. Les remerciements aux porte-drapeaux, puis aux personnes présentes dont plusieurs élus se sont terminés par un vin d'honneur



La Pailote : Antiquités – Design

- débarrasse : maisons, greniers, locaux, successions.
- achète : meubles, bibelots, motos anciennes, livres anciens, vieux papiers.
Des professionnels à votre service.
Ouvert tous les jours de 14H à 18H
06 72 25 11 60 – 06 78 02 73 94



Infos diverses...

Attention aux guêpes : la factrice remercie les chamblétois de vérifier que des guêpes n'élisent pas domicile dans leur boîte aux lettres.

Tri'Tou mobile : 22, 23 et 24 mai à Chamblet - 6 et 7 juillet à Deneuille-les-Mines.

Logements libres : 1 T3 et 2 garages impasse des Tourterelles.

Commentry Montmarault Nérís Communauté

Dans le cadre de la Loi 2015-991 du 9 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) adopté par le préfet le 18 mars 2016 proposait le regroupement des communautés de communes de Commentry/Nérís-les-Bains et de la région de Montmarault. Cette fusion adoptée en conseil communautaire le 4 juillet 2016 et validée par la majorité des communes, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Notre nouvelle intercommunalité compte 33 communes et un peu plus de 26000 habitants.

Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT ont été élus par le conseil municipal pour représenter notre commune dans cette instance. Ils s'investissent dans plusieurs commissions de travail. Alain CHANIER est vice-président chargé de la commission travaux - équipements et membre des commissions économie - finances et énergie - environnement. Michèle DUFFAULT est membre des commissions commerce - artisanat, habitat - urbanisme et enfance - jeunesse.

Rencontre avec les agriculteurs

Vendredi 3 février, les élus ont invité les agriculteurs chamblétois pour échanger sur les réalisations municipales et prendre note de leurs éventuelles doléances. Décharges sauvages, traversées de routes nécessitant des opérations régulières d'élagage, proposition de busages de fossés pour faciliter les croisements sont autant de sujets partagés par les participants. Afin d'apporter des solutions adaptées, les élus ont proposé d'aller sur le terrain avec les agriculteurs pour constater les problèmes exposés. Alain CHANIER a également rappelé aux agriculteurs volontaires qu'il était prêt à approvisionner des matériaux qu'ils pourraient utiliser pour boucher les nids de poule sur les chemins communaux selon leur disponibilité. Les sujets évoqués montrent l'importance de ces moments d'échanges qui éclairent régulièrement les choix des élus pour améliorer la qualité de vie à Chamblet.



L'agenda du trimestre

8 mai - 11h : Commémoration du 8 mai 1945
24 juin - 18h : Assemblée Générale ESC

« Les graines » au Printemps de Chamblet

Dimanche 14 mai, venez découvrir le moulin à eau de M. Grenouillat ainsi que de nombreux stands et animations préparés pour la plupart par les enfants. Aux Champs d'blé, chaque classe prépare à sa manière le Printemps de Chamblet 2017 autour du thème retenu : « les graines ». Les élèves de CE1 – CE2 ont participé à 3 ateliers au lycée agricole Montluçon-Larequille mercredi 8 février : observation de graines à la loupe binoculaire, mode de dissémination, reconnaissance de quelques graines, semis, division de touffes ...



Quant aux CE2 – CM1, lundi 20 mars, ils ont eu le privilège de passer une matinée avec Pierre, venu avec une grande variété de graines. Après avoir façonné leurs petits pains, les enfants se sont rendus aux Délices de Chamblet pour les faire cuire et profiter d'une visite commentée des installations.



Calendrier des manifestations du trimestre

29 avril : Concert Bouquets d'Harmonies
14 mai : Printemps de Chamblet
3 juin : Concours de pêche de l'ESC
10 juin : Fête de l'École
25 juin : 16^{ème} Fête du Boeuf
15 juillet : Barbecue ESC
15 juillet : Portes-ouvertes au chenil de Rallye Landier

Projet photovoltaïque ZAC de Magnier

Réunion publique de présentation du projet : mercredi 28 juin à 18h30 à la salle polyvalente.

Les nouvelles de l'ESC

A quatre matchs de la fin du championnat, l'équipe A, en départementale 2, a assuré son maintien pour la saison prochaine. Quant à l'équipe B, en départementale 4, elle a encore trois matchs à jouer pour finir la saison. Avec seulement 4 points d'avance sur les derniers, il va falloir s'accrocher pour ne pas avoir de mauvaise surprise à la fin du championnat.

Les jeunes, filles ou garçons, de 5 à 7 ans souhaitant pratiquer le football seront toujours les bienvenus au 06 50 12 39 38.



Les dirigeants remercient sincèrement MF Participation pour leur don généreux à l'ESC.

Amicale des donneurs de sang

La dernière collecte, organisée à Chamblet, a permis de récolter 34 poches de sang dont 3 nouveaux donneurs. Ce résultat s'est avéré satisfaisant pour les membres de l'amicale qui assuraient le service de la collation indispensable pour que l'organisme renouvelle au plus vite le sang prélevé.



Lors de l'assemblée générale annuelle, Claudine NICOLAON a quitté le poste de présidente qu'elle occupait avec dévouement depuis plusieurs années. Dans l'attente de son remplacement, la correspondante est Pascale DUYCK (06 86 41 52 14).

Les chevaux de Chamblet

L'association a pour but de proposer aux propriétaires de chevaux mais aussi aux passionnés de faire travailler les équidés sur la carrière de 80m x 40m délimitée au complexe Gustave PIOT.

Toutes les relations avec les chevaux sont les bienvenues, depuis le dressage classique jusqu'à l'attelage en passant par les longues rênes ou l'éthologie. Contrairement à un centre équestre, il n'y a pas de moniteur, chacun exprime son talent dans le respect du règlement déposé et du partenariat établi avec la commune. Au plaisir d'accueillir vos amis à 4 pattes et de partager notre passion de ce noble animal !

Ouverture de la pêche

Avant le lever du jour, les pêcheurs étaient nombreux au rendez-vous dimanche 2 avril

pour appâter les truites lâchées quelques jours plus tôt. Quel que soit le contenu de la bourriche, l'entraide et la convivialité étaient les principales caractéristiques de cette matinée un peu frisquée dans un site toujours aussi agréable.



Diner chasse et pêche

Samedi 8 avril, chasseurs et pêcheurs ont rassemblé une centaine de sympathisants pour leur rendez-vous annuel. Après le repas comprenant poisson et gibier, les nombreux participants ont prolongé la soirée dans une ambiance festive en compagnie d'Isabelle et Philippe.



Rallye Landier

Une saison qui se termine sur une bonne note ! Pour une fois nous n'avons pas à déplorer d'accidents, ni de perte, nous dirons presque une année parfaite.



Maintenant repos pour tous avant les sorties estivales dont la première le 11 juin à St Fargeol et notre « journée portes ouvertes du chenil » le 15 juillet. Lors de cette soirée, (à partir de 18h30) vous pourrez découvrir nos installations ainsi que des présentations de chiens avec des simulations de chasse sur pistes artificielles, un concert « original » de trompe de chasse et un spectacle de feu. L'entrée est gratuite, buvette et restauration sur place (cochon à la broche).

Comité des Fêtes

Record d'affluence à la randonnée des pissenlits

Que ce soit au ramassage ou à la préparation des pissenlits, au fléchage des circuits, aux inscriptions, à la tenue des ravitaillements, à la préparation ou au service de la collation, au nettoyage de la salle, etc ... la participation active d'une cinquantaine de fidèles bénévoles durant tout le week-end, a fortement contribué à la réussite de cette édition 2017.

Dimanche 19 mars, ce sont au final 832 adultes et 55 enfants, marcheurs ou



vététistes, qui ont parcouru 6, 12, 16 ou 30 km sous le soleil chamblétois. Après quelques arrêts aux points de ravitaillement et plusieurs dizaines de minutes d'attente agrémentées d'un ou plusieurs verres de rosé, leurs efforts ont été récompensés par la collation agrémentée de la délicieuse salade de pissenlits fraîchement ramassés, lavés et triés le samedi. Quelques 566 participants se sont ainsi partagés les 80 kg de pissenlits dans une ambiance chaleureuse jusqu'à la tombée de la nuit. Le comité des fêtes remercie tous les participants pour leur fidélité et leur donne rendez-vous en 2018 !

Fête du Bœuf

Dimanche 25 juin, le Comité des Fêtes renouera avec le monde équestre. La 16^{ème} fête du Bœuf accueillera la compagnie « Andjā » dans un spectacle humoristique « One Man Chewo » ainsi que l'écurie « Kalidor » qui présenteront diverses disciplines de dressage et travail des chevaux.



La partie musicale sera assurée par « Les enfants terribles », formation locale en plein essor dans notre région.

Le programme prévoit également des jeux et des animations pour les enfants, avant de terminer la journée avec la retraite aux flambeaux, le feu de la Saint-Jean et le final pyrotechnique.

Côté restauration, le traditionnel bœuf charolais cuit sur la braise ainsi que différentes formules vous seront proposées afin de régaler petits et grands.

 **Comité Des Fêtes Chamblet**

Atelier du Chéroux

Fabien, Philippe, Gérard et Jérôme ont dédié plusieurs samedis matins au rangement et à l'optimisation du local du Chéroux mis à la disposition des associations et principalement occupé par le Comité des Fêtes.

Merci à tous de respecter le travail de ces généreux bénévoles !

